



FOIRE AUX QUESTIONS :

«*Est-il souhaitable et possible de dire le chapelet en famille ?* »

Voici quelques encouragements des Papes :

+ Jean XXIII, dans une lettre apostolique intitulée *La religieuse assemblée*, en 1961 : « Le Rosaire prend place pour les ecclésiastiques après la sainte messe et le bréviaire et pour les laïcs après la participation aux sacrements. C'est une pieuse forme d'union à Dieu qui donne une grande élévation spirituelle. »

+ Paul VI, dans *Marialis cultus* § 53/54 : « Après la célébration des heures liturgiques, sommet que peut atteindre la cellule familiale, il n'y a pas de doute que le chapelet de la Vierge Marie doit être considéré comme l'une des plus excellentes et des plus efficaces prières en commun que la famille chrétienne est invitée à réciter est le Rosaire. »

+ Jean-Paul II témoigne dans sa *Lettre sur le Rosaire* : « Depuis mes plus jeunes années, le Rosaire tient une grande importance dans ma vie spirituelle. Il m'a accompagné dans les temps de joie et dans les temps d'épreuves. Je lui ai confié de nombreuses préoccupations. En lui j'ai toujours trouvé le réconfort. Le Rosaire est ma prière préférée. C'est une prière merveilleuse de simplicité et de profondeur. Il fut un temps où cette prière était particulièrement chère aux familles chrétiennes et en favorisait certainement la communion ; il ne faut pas perdre ce précieux héritage ; il faut se remettre à prier en famille et à prier pour les familles en utilisant cette forme de prière. »

... *Alors, pourquoi ne pas commencer en ce mois de Marie ?!*